

Échirolles : Michaël Bendavid, avocat des salafistes, attaque Blanquer !



Mardi matin le ministre de l'Éducation nationale a indiqué dans un tweet qu'une école d'inspiration salafiste l'attaque en diffamation pour l'avoir qualifiée ainsi et pour procéder à sa fermeture. «L'école m'attaque en diffamation pour l'avoir ainsi qualifiée et pour procéder à sa fermeture. Ma priorité est de protéger les enfants. Les élèves de cette école seront rescolarisés dans d'autres écoles de Grenoble dès cette semaine » : dans un tweet posté ce mardi, Jean-Michel Blanquer riposte à l'attaque annoncée lundi par l'avocat de l'école musulmane d'Échirolles.

Me Michaël Bendavid, qui défend les intérêts de l'association Unicité, gérant l'école Philippe-Grenier, un établissement privé hors-contrat, dont le tribunal correctionnel de Grenoble a ordonné la fermeture le 21 février, a en effet annoncé lundi qu'il s'apprêtait à porter plainte pour diffamation.

Ils n'ont que cela à faire, ils accusent, ils rouspètent, vitupèrent, hurlent, ils réclament, revendiquent, ils encombrent tribunaux et commissariats, ils attaquent

physiquement les policiers : ces deux derniers jours, à Bruxelles, après une suspicion de viol totalement imaginaire: deux arrestations après de violentes émeutes devant un établissement scolaire. Un loukoum sous tapisserie a fait l'objet d'une arrestation pour bris de vitres. (Elles se voilent par pudeur, vous dites ? Mais casser du bien public, le Coran l'autorise ?) La police précise qu'il y a eu une arrestation administrative d'un bronzé pour trouble à l'ordre public. Ce qu'on remarquait également en visionnant le déchaînement des désœuvrés professionnels : des centaines d'encombrants masculins de type basané, en milieu de journée. On n'a rien d'autre à faire, Momo ? On avait déjà été oblitéré sa fiche d'assisté permanent au bureau du chômage ? Et la presse de prendre leur défense. « Au lieu de laisser place au soulagement, l'annonce d'absence de viol a exacerbé les suspicions de certains parents Comment expliquer ce profond émoi ? (Ils osent écrire le mot « émoi » quand il s'agit tout simplement de leur détermination à tout démolir). Et d'expliquer qu'au départ, des parents « bienveillants », ne pouvant expliquer la présence de sang sur les sous-vêtements de leur fillette de 4 ans, craignaient le pire. (Le pire, il est déjà là). Je lis encore : « leur méfiance peut être liée à un parcours parfois difficile en Belgique ou à leurs relations compliquées avec de telles institutions ». J'arrête ici, je ne supporte plus.

Retour à Échinolles : l'association souhaite contester devant la cour de justice de la République les propos décrivant l'école comme « d'inspiration salafiste ». Le ministre pourra donc aller rejoindre la présidente de l'association R'éveil sur les bancs de la maison centrale. Tous au cachot, pour qu'ils se taisent. Évidemment le CCIF crie victoire ! Il ne faut pas avoir honte de permettre aux Frères musulmans qui sont en train d'islamiser la France et d'interdire la liberté d'expression d'exulter et de remporter la mise. Bande de nuls et de lâches ! (Résistance républicaine).

Contacté par le Dauphiné Libéré, Me Bendavid précise que la plainte n'a pas encore été déposée (pas eu le temps, l'homme de loi, totalement dépassé par les réclamations systématiques des éternels quémandeurs), mais qu'elle devrait l'être dans le courant de la semaine. Mais bien entendu, c'est cela, plaignez-vous, encombrez donc les tribunaux avec vos revendications grotesques.

Voici donc ce que radote le conseil de cette pépinière de salafistes : «Il est scandaleux qu'un ministre déclare publiquement qu'il va fermer une école « d'inspiration salafiste ». Vous imaginez ce que les parents ressentent ? C'est odieux ! ». Odieux toi-même.

« Nous voulons que les choses reviennent à quelque chose de normalisé – vous avez bien lu : normalisé (voilé, claquemuré, barricadé, répandant la haine, ordonnant de tuer, normal, quoi !) et qu'il ne prenne pas des proportions absurdes, à cause d'accusations absurdes, dans un but manifestement politique. (Plutôt dans un but de sauvetage in extremis, je trouve). Le ministère envoie actuellement des courriers comminatoires – comminatoires comme ceci, Maître ? « Requérez le témoignage de quatre d'entre vous contre les femmes soupçonnées de fornication. S'ils témoignent contre elles, enfermez-les dans vos demeures jusqu'à ce que mort s'en suive ». (C'était juste un exemple : Sourate IV Les femmes. (Source) – aux parents pour que les enfants soient scolarisés dans d'autres écoles. C'est très choquant. (Vous savez ce qui est choquant ? Non, le mot est trop faible, je préfère traumatisant : votre présence envahissante dans notre pays).

Jean-Michel Blanquer, dans son message posté ce mardi sur Twitter, persiste et signe donc en employant de nouveau le terme « salafiste » à propos de cette école. Par ailleurs, il affirme que les enfants seront scolarisés dans d'autres écoles dès cette semaine. Or, comme l'a constaté le Dauphiné Libéré, de nombreux enfants sont toujours scolarisés et l'établissement semble fonctionner normalement. Mardi matin,

les parents ont déposé normalement les élèves à l'école Philippe-Grenier. Force est donc de constater que la décision de fermeture prise par le ministère sur le fondement de la décision de justice non assortie d'une exécution provisoire (l'association a interjeté appel du jugement) n'est absolument pas appliquée actuellement. Qui s'en étonne encore ? Contacté lundi après-midi, le rectorat a indiqué que la procédure de réaffectation des élèves était en cours, mais sans éléments chiffrés. « Il y a eu des demandes de réaffectation, mais nous attendons encore pour faire le bilan », s'est borné à indiquer le responsable.

Ainsi, alors que le ministre et l'association se livrent un véritable bras de fer, la situation est toujours la même que celle qui prévalait le 8 janvier, jour où le procès s'est déroulé. Et rien n'indique que les petits écoliers de l'établissement seront rescolarisés cette semaine dans d'autres établissements, ainsi que l'assure le ministre...

« Mes filles ont des maths, du français, de l'arabe, du coran et de l'éducation islamique » : une musulmane – à moitié dissimulée – parle des cours dans l'école accusée. Attention : je vais probablement faire l'objet d'une arrestation pour avoir écrit coran et éducation islamique en petits caractères.

<https://rutube.ru/video/c4f51986bafe96550013a0a755a5fca6/>

En février, le tribunal correctionnel de Grenoble avait ordonné sa fermeture définitive en raison de « manquements dans le programme scolaire », mais l'école musulmane a fait appel et reste donc ouverte.

Ils sont forts, pour les appels. Ensuite, ce sera la cassation, et pourquoi pas un passage devant la commission des droits de l'homme ? Ça fait passer le temps, on parle de vous, et en plus, vous ne déboursez pas un sou, ce sont les Français qui assument. Pourquoi s'en priver ?

J'en pleurerai.

Anne Schubert